

Image not found or type unknown



## retours clients,risque de licenciement?

Par **fredserre**, le **24/09/2009** à **10:57**

bonjour

mon patron veut me licencier car il me reproche de nombreux retours client(je travail dans un garage) ou certains sont discutables.

il n'y a jamais eu de retours coûteux style moteur cassé, roue desserrée, c'est surtout des fautes d'inattention, car en réparation rapide on est speedez, et on reprend souvent des véhicules commencent par un autre.

peut-il me licencier pour ça?

merci pour vos réponses à venir